

Les députés devraient s'en tenir maintenant à l'amendement à l'étude. Je ne leur interdirai pas de parler de la motion principale lorsqu'ils veulent expliquer pourquoi il conviendrait d'adopter l'amendement. La Chambre ne doit pas oublier qu'à l'heure actuelle elle doit non pas étudier la motion principale mais déterminer si elle acceptera ou rejettera l'amendement.

M. Churchill: Merci, monsieur l'Orateur. La Chambre devrait se conformer à l'amendement portant que la séance soit prolongée ce soir de deux heures. Le député de Winnipeg-Nord-Centre, dont le nom sera pour toujours lié à la tournure qu'a prise le débat aujourd'hui, a donné à entendre que si nous siégeons une partie de la nuit nous pourrions peut-être terminer notre besogne sans trop de retard. Autrement dit, il m'a paru vouloir dire que si, après dix heures, nous siégeons jusqu'à deux heures ou quatre heures du matin, nous pourrions peut-être terminer l'étude des mesures inscrites au *Feuilleton*. Or en siégeant de dix heures à minuit, en plus des heures normales de séance demain matin, nous atteindrions le même but mais beaucoup plus méthodiquement. Voilà pourquoi on a présenté l'amendement qui a reçu l'appui de tant de députés de ce côté de la Chambre. Nous désirons vivement étudier les mesures figurant au *Feuilleton*, après au moins quelque repos au cours de la nuit, et nous verrons d'un bon œil que les délibérations se prolongent de deux heures aujourd'hui.

Un autre point se rapporte au présent débat, mais peut-être Votre Honneur n'estimera pas que le Règlement permet de le soulever. Ce qui m'a également troublé c'est que, au cours du débat, le premier ministre (M. St-Laurent) a fait une déclaration tout en ayant signalé qu'il n'avait pas l'intention d'y participer.

Des voix: Règlement!

M. Churchill: C'est à ce propos que je voudrais savoir quelle tournure prendra le débat. Si on déclare...

Des voix: Règlement!

M. Churchill: Je ne plaisante pas; je veux me renseigner. Si, au cours du débat, des députés formulent des déclarations...

M. Robinson: Règlement!

M. Churchill: ... dont on peut dire qu'elles influent sur la marche...

M. Robinson: Je suis forcé d'en appeler au Règlement. Ces propos peuvent-ils se rattacher à la question à l'étude?

[M. l'Orateur.]

M. l'Orateur: Je ne sais pas encore ce que le député de Winnipeg-Sud-Centre se propose de dire. Il est revenu sur des observations formulées plus tôt aujourd'hui. Il est bien entendu que ses commentaires doivent se rattacher à l'amendement. Autrement, ils ne seraient pas acceptables.

M. Churchill: J'étais sur le point de terminer mes remarques sur cette question. Je voulais dire simplement que, advenant le cas où, au cours du débat, des députés feraient des déclarations qui se rapportent à la motion ou à l'amendement concernant les heures de séance et où ils donneraient à entendre que, si les heures de séances ne sont pas prolongées, on recourra à quelque autre mesure, il devrait nous être loisible d'engager une discussion sur cette déclaration. Évidemment, je parle de celles qui ont trait au bâillon.

M. l'Orateur: Je ne permets pas de débat sur la clôture en ce moment.

M. Churchill: Je vous remercie du renseignement car je n'étais pas très sûr de cela. Je termine donc en demandant à la Chambre d'appuyer l'amendement qui vise à prolonger la séance de deux heures ce soir de façon que nous puissions étudier les problèmes dont nous sommes saisis et de reprendre le cours normal demain après une bonne nuit de repos alors que nous nous sentirons frais et dispos pour aborder ces importantes questions.

M. H. O. White (Middlesex-Est): Monsieur l'Orateur, jamais, par le passé, ai-je pris part à un échange de vues au sujet du Règlement.

M. Winters: Ceci est différent.

Une voix: Pourquoi commencer maintenant?

M. White (Middlesex-Est): Ne vous pressez pas. Nous avons tout l'hiver devant nous pour débattre cette question, si vous le voulez. Aujourd'hui s'est produit un événement qui, à ma connaissance, n'était jamais arrivé.

Une voix: Tout à fait exact.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Fulton: Une tentative officieuse en vue de clôturer le débat a été faite aujourd'hui par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles); voilà ce que nous avons vu aujourd'hui.

M. White (Middlesex-Est): L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a souvent participé à un débat pour traiter de procédure ou pour défendre les droits des minorités. A lui tout seul, il a pris autant de temps que n'importe quel autre député, je dirais